|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F | **F** |
| CDIP/21/inf/4 |
| ORIGINAL : anglais |
| DATE : 11 avril 2018 |

**Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP)**

**Vingt et unième session**

**Genève, 14 – 18 mai 2018**

RÉSUMÉ DE L’ÉTUDE SUR L’UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE AU CHILI

*Document établi par le Secrétariat*

1. L’annexe du présent document contient un résumé de l’étude sur l’utilisation de la propriété intellectuelle au Chili, réalisée dans le cadre du projet relatif à la propriété intellectuelle et au développement socioéconomique – phase II (document CDIP/14/7).
2. Cette étude a été réalisée par le Secrétariat de l’OMPI, en collaboration avec Mme Bronwyn Hall, professeur de technologie et d’économie au département d’économie de l’Université de Californie Berkeley (États-Unis d’Amérique) et M. Christian Helmers, professeur adjoint au département d’économie de l’Université de Santa Clara (États-Unis d’Amérique). Elle a été examinée par M. Roberto Alvarez Espinosa, professeur au département d’économie de l’Université du Chili, à Santiago (Chili). Cette étude est publiée dans le Document de recherche économique de l’OMPI n° 43 (disponible à l’adresse : <http://www.wipo.int/econ_stat/fr/economics/index.html>).
3. *Le CDIP est invité à prendre note des informations figurant dans l’annexe du présent document*.

[L’annexe suit]

# Introduction

Le Chili figurait parmi les pays inclus dans la phase I du projet du CDIP relatif à la propriété intellectuelle et au développement socioéconomique (document CDIP/5/7). Comme indiqué dans le rapport final (document CDIP/11/INF/4), dans la phase I du projet, l’Institut national de la propriété industrielle (INAPI) du Chili et l’OMPI ont unis leurs efforts pour créer une base de données complète relative à l’utilisation de la propriété intellectuelle au Chili. Cette base de données contient tous les brevets, marques, modèles d’utilité et dessins et modèles industriels enregistrés ou déposés au Chili entre 1991 et 2010. L’une des principales difficultés rencontrées dans la constitution de cette base de données a été d’harmoniser les noms des déposants et d’identifier de manière unique chaque déposant pour chacun des quatre types de propriété intellectuelle. Cette base de données a permis de mener des recherches sur les incidences et les conséquences du squattage de marques au Chili ainsi que sur les brevets pharmaceutiques au Chili, également dans le cadre de la phase I du projet (documents CDIP/14/INF/3 et CDIP/15/INF/2, respectivement). Autre résultat de la phase I du projet : les données relatives à l’utilisation de la propriété intellectuelle ont été classées en fonction de la liste des entreprises de l’institut national de la statistique (INE), notamment du recensement industriel (ENIA) et de cinq cycles (1997-2008) de l’enquête sur l’innovation au Chili (INNOVACION).

La phase II du projet, qui reposait sur les travaux effectués durant la phase I du projet, comprenait une étude de suivi sur les facteurs qui déterminent l’utilisation du système de la propriété intellectuelle au Chili et sur l’incidence de cette utilisation sur les résultats des entreprises. Des études similaires ont été menées dans des pays à revenu élevé, notamment aux États-Unis d’Amérique et au Royaume-Uni[[1]](#footnote-2). Ces études ont révélé que moins de 10% des entreprises dans ces pays déposaient des demandes de brevet et à peine plus d’entreprises avaient recours aux marques. Les chiffres concernant les pays à revenu élevé semblaient également indiquer que les entreprises qui ont recours aux brevets et aux marques tendaient à être plus productives et mieux cotées. L’objectif premier de cette nouvelle étude menée au Chili, la première du genre concernant un pays à revenu intermédiaire, était de voir quelles seraient les différences. Cette étude s’appuyait sur les données relatives à l’utilisation de la propriété intellectuelle et sur les données concernant les résultats des entreprises obtenues dans le cadre de la phase I du projet.

On trouvera ci-après un bref résumé des recherches menées dans le cadre de la phase II du projet. Sont notamment présentées les caractéristiques uniques de la microbase de données créée au Chili, de même que l’approche empirique adoptée, ainsi que les principaux résultats et enseignements tirés.

## **MICROBASE DE DONNÉES SUR L’UTILISATION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET LES RÉSULTATS DES ENTREPRISES**

La microbase de données créée dans le cadre de la phase I du projet regroupe trois sources de données distinctes :

* **Données de propriété intellectuelle de l’INAPI.** Les données relatives aux brevets, aux modèles d’utilité, aux dessins et modèles industriels et aux marques contiennent des informations bibliographiques ainsi que des renseignements concernant l’historique des procédures de délivrance et la situation juridique des droits de propriété intellectuelle. Les noms des déposants ont été harmonisés au moyen d’algorithmes d’appariement, des numéros d’identification fiscale et de vérifications manuelles.
* **Enquête de recensement industriel (ENIA).** Le recensement industriel du Chili (ENIA) vise chaque année l’ensemble des entreprises manufacturières qui comptent au moins 10 employés. Cette enquête fournit des informations détaillées sur chaque usine, notamment en ce qui concerne les intrants et les extrants, les caractéristiques des usines, leur secteur d’activité et leur situation géographique.
* **Enquête sur l’innovation (INNOVACION).** Calquée sur l’enquête communautaire sur l’innovation (CIS), l’enquête sur l’innovation au Chili comprend une série de questions posées aux entreprises chiliennes concernant leurs activités en matière d’innovation. Cette enquête a démarré en 1995 et est réalisée tous les 3-4 ans. Lors des trois premières enquêtes, les données ont été collectées auprès des usines uniquement, puis, lors des quatrième et cinquième enquêtes, auprès des usines et des entreprises. Le champ d’application de l’enquête s’est lui aussi beaucoup étendu au fil du temps. Alors que les deux premières enquêtes portaient uniquement sur l’industrie manufacturière, les troisième et quatrième enquêtes ont été étendues au secteur minier et aux services publics et les enquêtes suivantes à tous les secteurs d’activité.

Ces trois sources de données ont été réunies en une seule base de données à l’aide du numéro d’identification fiscale figurant dans les trois jeux de données. L’appariement des données a ensuite été réalisé par l’INE et la base de données a été mise à la disposition des chercheurs, expurgée des données permettant d’identifier les entreprises, afin d’assurer la confidentialité des informations statistiques. L’utilisation des numéros d’identification fiscale présente un avantage majeur par rapport à d’autres jeux de données similaires créés dans les pays à revenu élevé à l’aide de techniques moins fiables fondées sur l’appariement des noms.

Le tableau n° 1 présente une vue d’ensemble des données disponibles. On peut voir que, entre 1995 et 2005, l’enquête de recensement industriel (ENIA) a porté en moyenne sur 5000 entreprises chaque année, pour un total de 9279 entreprises. En ce qui concerne l’enquête sur l’innovation (INNOVACION), on peut voir que le nombre d’entreprises couvertes varie beaucoup d’une année à l’autre, allant de 443 lors de la deuxième enquête à 4243 pour la sixième enquête. Près de 2000 entreprises figurent dans les deux jeux de données, un nombre important si l’on considère que l’enquête de recensement industriel (ENIA) vise uniquement l’industrie manufacturière alors que l’enquête sur l’innovation (INNOVACION) vise un nombre plus important de secteurs d’activité dès la troisième enquête.

**Tableau n° 1 : Vue d’ensemble des données couvertes**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | **ENIA** | **INNOVACION** | **ENIA + INNOVACION** |
| Année | Total | Brevets | Dessins et modèles industriels | Modèles d’utilité | Marques | Total | Brevets | Dessins et modèles industriels | Modèles d’utilité | Marques | Total | Brevets | Dessins et modèles industriels | Modèles d’utilité | Marques |
| 1995 | 4 957 | 19 | 15 | 3 | 572 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1996 | 5 275 | 27 | 18 | 6 | 556 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1997 | 5 044 | 22 | 11 | 4 | 551 | 443 | 11 | 5 | 4 | 128 | 418 | 11 | 5 | 3 | 120 |
| 1998 | 4 785 | 29 | 12 | 7 | 508 | 443 | 15 | 7 | 3 | 120 | 401 | 15 | 7 | 3 | 114 |
| 1999 | 4 671 | 21 | 13 | 7 | 471 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2000 | 4 544 | 21 | 12 | 3 | 444 | 631 | 8 | 7 | 1 | 118 | 560 | 8 | 7 | 1 | 112 |
| 2001 | 4 464 | 20 | 17 | 5 | 434 | 631 | 10 | 10 | 5 | 130 | 527 | 9 | 9 | 4 | 118 |
| 2002 | 4 785 | 24 | 17 | 3 | 452 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 2003 | 4 766 | 27 | 16 | 2 | 438 | 2 602 | 20 | 10 | 1 | 337 | 1 082 | 14 | 9 | 1 | 168 |
| 2004 | 4 993 | 31 | 13 | 4 | 461 | 2 602 | 27 | 7 | 1 | 356 | 1 067 | 19 | 7 | 1 | 165 |
| 2005 | 5 034 | 33 | 21 | 3 | 507 | 3 194 | 30 | 14 | 2 | 378 | 1 247 | 18 | 13 | 2 | 194 |
| 2006 |  |  |  |  |  | 3 194 | 25 | 9 | 3 | 343 |  |  |  |  |  |
| 2007 |  |  |  |  |  | 4 243 | 15 | 7 | 2 | 417 |  |  |  |  |  |
| 2008 |  |  |  |  |  | 4 243 | 20 | 9 | 3 | 391 |  |  |  |  |  |
| Total# | 53 318 | 274 | 165 | 47 | 5 394 | 22 226 | 181 | 85 | 25 | 2 718 | 5 302 | 94 | 57 | 15 | 991 |
| Entreprises\* | 9 279 | 141 | 70 | 36 | 2 502 | 8 017 | 100 | 45 | 16 | 1 524 | 1 995 | 52 | 34 | 11 | 480 |

# Nombre total d’enquêtes réalisées

\* Nombre total d’entreprises

## **APPROCHE EMPIRIQUE**

L’approche empirique adoptée dans le cadre de cette étude est divisée en trois volets : le premier présente une série de statistiques descriptives donnant une vue d’ensemble de l’utilisation de la propriété intellectuelle dans les entreprises manufacturières chiliennes; le deuxième volet porte sur les facteurs qui déterminent l’utilisation de la propriété intellectuelle dans les entreprises chiliennes et s’appuie sur une analyse descriptive et de régression. Ce deuxième volet examine notamment comment et dans quelle mesure les différentes caractéristiques des entreprises et de l’industrie influent sur la façon dont les différentes formes de propriété intellectuelle sont utilisées. Parmi ces caractéristiques, on peut notamment citer la taille des entreprises, leur intensité de capital, s’il s’agit d’entreprises nationales ou étrangères, s’il s’agit d’entreprises exportatrices, leur situation géographique au Chili et leur secteur d’activité.

Le troisième volet examine plus en profondeur la façon dont les entreprises utilisent la propriété intellectuelle et l’incidence de cette utilisation sur les résultats des entreprises. À cet égard, il est difficile d’établir un lien de cause à effet entre ces éléments. Par exemple, une simple corrélation statistique entre l’utilisation de la propriété intellectuelle et les résultats d’une entreprise ne suffit pas à démontrer que les entreprises qui innovent avec succès réussissent mieux sur le marché. On ne peut donc pas affirmer que le droit juridique fasse à lui seul la différence. Pour remédier à cette difficulté et afin de suivre l’approche retenue dans la littérature, l’étude met l’accent sur la question de savoir si la première utilisation de différents instruments de propriété intellectuelle a une incidence sur les résultats des entreprises. Cette manière de procéder permet de déterminer plus précisément comment le système de la propriété intellectuelle contribue aux résultats ultérieurs des entreprises.

## **PRINCIPALES CONSTATATIONS**

Les principales constatations qui ressortent de l’étude sont les suivantes :

* Seulement 2,4% des entreprises manufacturières ont déposé des brevets durant la période considérée. Les chiffres sont également bas en ce qui concerne les modèles d’utilité et les dessins et modèles industriels. En revanche, 51,9% des entreprises manufacturières ont déposé au moins une demande d’enregistrement de marque.
* Les facteurs qui déterminent l’utilisation de la propriété intellectuelle au Chili sont dans une large mesure identiques à ceux que l’on retrouve dans les pays à revenu élevé. À noter en particulier que les grandes entreprises, les entreprises exportatrices, de même que les entreprises situées dans la région métropolitaine de Santiago ont plus volontiers recours aux différentes formes de protection de la propriété intellectuelle. L’utilisation des marques et des dessins et modèles augmente proportionnellement à l’intensité de capital et en fonction de la taille de l’entreprise et du secteur d’activité. Les entreprises étrangères déposent plus volontiers des demandes de brevet que les entreprises nationales, mais ont moins souvent recours aux marques.
* Les demandes de brevet portent plus souvent sur les produits chimiques, les métaux et machines et les véhicules à moteur. En revanche, elles ne concernent jamais l’électricité et l’électronique, alors que dans les pays à revenu élevé, de nombreuses demandes de brevet sont déposées dans ce secteur. Les demandes d’enregistrement de marque sont réparties plus uniformément entre les différents secteurs, le secteur le plus demandé étant celui des produits chimiques, qui englobe les produits pharmaceutiques.
* Il est clairement démontré que les entreprises augmentent en taille après que la première demande d’enregistrement de marque ou demande de brevet a été déposée. Cependant, les entreprises qui utilisent le système de la propriété intellectuelle sont également des entreprises qui, durant la période considérée, ont connu une croissance rapide. Celles-ci connaissaient déjà une croissance rapide avant de commencer à utiliser la propriété intellectuelle et cette première utilisation n’a pas eu d’incidence sur leur croissance. En clair, il semblerait que ce soit la réussite commerciale qui incite les entreprises à commencer à utiliser la propriété intellectuelle, et non l’inverse.
* Enfin, le recours aux marques est lié à la fabrication de produits innovants, ce qui suggère que les entreprises chiliennes emploient des stratégies de marques pour tirer profit de leurs investissements en matière d’innovation. Cela confirme le lien étroit qui existe entre la création de marques et l’innovation dans les pays développés.

## **ENSEIGNEMENTS TIRÉS**

Ces constatations permettent de tirer les enseignements suivants en matière de politique de propriété intellectuelle. Premièrement, la notion selon laquelle la réussite commerciale encouragerait les entreprises à commencer à utiliser la propriété intellectuelle suggère que les campagnes de sensibilisation à la propriété intellectuelle devraient viser non pas l’ensemble des entreprises, mais essentiellement les entreprises ayant un portefeuille d’actifs immatériels bien garni faisant d’elles des utilisateurs potentiels des différents instruments de propriété intellectuelle. Deuxièmement, la constatation selon laquelle le recours aux marques est lié à la fabrication de produits innovants, à laquelle il faut ajouter un nombre relativement faible de dépôts de demandes de brevet par les entreprises chiliennes, suggère que la gestion de marques pourrait être un moyen relativement efficace pour les entreprises chiliennes et les entreprises d’autres pays à revenu intermédiaire de tirer profit de leurs investissements en matière d’innovation. Cette conclusion met en évidence une élaboration progressive des politiques de propriété intellectuelle qui met davantage l’accent sur le système des marques dans un premier temps.

Du point de vue de la méthodologie, le fait d’étudier l’utilisation de la propriété intellectuelle en se fondant sur les données relatives à l’utilisation de la propriété intellectuelle et les données relatives aux résultats des entreprises présente de nombreux avantages. En effet, les bases de données créées au Chili permettent d’examiner d’autres questions, notamment le lien qui existe entre les activités innovantes, l’utilisation de la propriété intellectuelle et les résultats des entreprises. Mais ce type d’étude se heurte aussi à certaines limites. Seules quelques entreprises chiliennes ont recours aux brevets, et de façon irrégulière. La situation est certainement la même dans de nombreux autres pays à revenu intermédiaire. Cela réduit la fiabilité des relations statistiques et donc la capacité des chercheurs de tirer des conclusions solides. Autre réserve importante : l’approche empirique adoptée repose sur une comparaison entre les entreprises qui ont recours au système de la propriété intellectuelle et celles qui n’y ont pas recours; les résultats ne permettent donc pas de déterminer précisément dans quelle mesure les lois de propriété intellectuelle stimulent l’innovation dans l’ensemble des entreprises.

Enfin, l’étude menée au Chili a démontré que les entreprises en plein essor jugent utile de protéger leurs actifs immatériels au moyen du système de la propriété intellectuelle. Cependant, les données utilisées dans l’étude n’ont pas permis de déterminer précisément dans quelle mesure les nouvelles stratégies en matière de propriété intellectuelle étaient adaptées aux modèles commerciaux des entreprises et si ces stratégies étaient liées aux spécificités de chaque produit, technologies ou secteur d’activité. Une étude plus poussée de ces questions permettrait de mieux comprendre quels sont les facteurs qui incitent les entreprises à utiliser la propriété intellectuelle et les incidences de cette utilisation pour les entreprises dans les pays à revenu intermédiaire.

[Fin de l’annexe et du document]

1. Voir Balasubramanian, N. and J. Sivadasan (2011) : What happens when firms patent? New evidence

from U.S. Economic census data, The Review of Economics and Statistics 93(1) : 126-146; and Hall, B.H., C. Helmers, M. Rogers, and V. Sena (2013) : The importance (or not) of patents to UK firms, Oxford Economic Papers 65 (3) : 603-629. [↑](#footnote-ref-2)